

La recette du succès : Outils à l'intention des décideurs politiques pour intégrer l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans l'action qui vise à en finir avec la malnutrition

Fiche pays : Niger



Chiffres clésⁱ

- **43 %** des enfants de moins de 5 ans sont atteints de retards de croissance
- **18,7 %** des enfants de moins de 5 ans souffrent d'émaciation
- **46 %** des habitants ont au moins accès à un approvisionnement de base en eau de boisson
- **13 %** des habitants ont au moins accès à un système d'assainissement de base

Contexte général

Au Niger où 60 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, des pans entiers de la population souffrent d'insécurité alimentaire chronique et de la faim. Les taux de malnutrition sont donc élevés et concernent près de 40 % des enfants, avec un taux alarmant de malnutrition sévère mortelle qui atteint 10 %. La qualité de l'eau ne fait pas l'objet d'un suivi régulier et les pannes sont habituelles. Combiné à la faiblesse des systèmes de santé, la couverture restreinte en eau potable contribue à aggraver le taux de sous-alimentation.

Le Niger risque de ne pas atteindre les cibles fixées par l'Assemblée mondiale de la santé (AMS) en matière de retards de croissance, d'émaciation et d'anémie, malgré sa relative progression sur la prévalence des retards de croissance. Une politique nationale de nutrition a été adoptée pour la période 2012 à 2021 ainsi qu'une politique nationale relative à la sécurité alimentaire (2016 à 2025) ; ces politiques ont été chiffrées et attendent d'être validées par le gouvernement. Le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (EAH) est guidé par la Stratégie opérationnelle de promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base au Niger 2014 à 2018 et par le Programme sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement 2016 à 2030 ; une Politique de l'eau devrait également être élaborée d'ici 2020. Le plan de développement social et économique devrait être renouvelé pour la période 2017 à 2021, où la sécurité nutritionnelle devrait figurer en tant que priorité majeure, et une politique humanitaire est prévue pour 2018.

Le Niger a pris des engagements pour lutter contre l'émaciation, les retards de croissance des enfants de moins de deux ans et les carences en micronutriments

dans le cadre de l'initiative « Nutrition pour la croissance » (N4G). Le Niger fait également partie du mouvement SUN (Scaling-Up Nutrition), de la plateforme REACH (Renewed Efforts Against Child Hunger and undernutrition) et du partenariat Assainissement et Eau potable pour tous (SWA), et a validé le cadre d'action résultant de la 2^e conférence internationale sur la nutrition (ICN2). Le pays est par ailleurs signataire des déclarations de Malabo, d'Abuja et de Ngor.

L'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH) sont-ils intégrés aux plans nationaux portant sur la nutrition ?

Politique nationale de sécurité alimentaire (2016 à 2025)

Le gouvernement vient d'adopter une nouvelle politique nationale relative à la nutrition qui est en cours de validation. Elle inclut l'EAH de manière exhaustive et insiste sur la nécessité pour tous les secteurs, dont celui de l'EAH, de contribuer à la sécurité nutritionnelle. L'EAH est inclus dans l'analyse de la situation et via un objectif dédié (Engagement n°4), qui entend développer et généraliser les stratégies de développement de l'accès à l'eau potable et aux équipements d'hygiène et d'assainissement. La politique incorpore un éventail complet d'interventions EAH : promotion de l'accès à l'EAH via une approche tenant compte de la sexo-spécificité, et priorité donnée au lavage des mains et à l'assainissement total porté par la communauté (ATPC). Cette politique vise également à promouvoir le stockage et le traitement de l'eau au niveau des ménages, à renforcer la prise de conscience concernant l'impact de l'EAH sur la santé publique et la situation nutritionnelle, et met l'accent sur la documentation et le partage des expériences pertinentes à l'échelle locale, régionale et mondiale. Elle vise aussi à garantir le contrôle de la qualité de l'eau et la gestion durable des effluents solides et liquides afin d'éviter la pollution de l'environnement et des denrées alimentaires. Elle demande à ce que les indicateurs relatifs à la nutrition soient pris en compte dans la conception des interventions EAH et la mobilisation des ressources, et à ce que les interventions menées au niveau des ménages et dans les lieux publics incluent un pack minimum « EAH pour la nutrition ».

Au-delà de cet objectif dédié, l'EAH est également inclus dans d'autres engagements dont l'engagement n°1 axé sur les politiques, qui vise à actualiser les principaux plans d'action, politiques et stratégies en y intégrant les données et indicateurs de sécurité nutritionnelle les plus récents ; l'engagement n°6 portant sur l'éducation, qui vise à promouvoir l'hygiène et l'assainissement dans les écoles et auprès des habitants, et l'engagement n°8 relatif à la communication, qui entend veiller à la cohérence des campagnes de communication qui diffuseront les messages clés sur l'hygiène et l'assainissement. Le ministère en charge de l'EAH a la responsabilité de l'exécution de l'engagement n°4 de la politique, et est impliqué dans les autres domaines pertinents liés à la sous-alimentation. Enfin, une partie consacrée à la gouvernance et au financement fait référence au processus de décentralisation qui devrait être mis en œuvre et au mécanisme de coordination national, le Comité multisectoriel du programme stratégique (CMPS).

Politique nationale de nutrition 2012 à 2021

L'EAH a été identifié comme l'un des défis majeurs du pays, et les liens entre la diarrhée et les maladies ont été explicitement établis. L'EAH est inclus dans le 1^{er} axe stratégique dédié à la lutte contre la sous-alimentation, tant au niveau de la prévention – avec un ensemble d'interventions qui prévoient l'inclusion de pratiques adéquates en matière d'hygiène et d'assainissement – qu'au niveau de la prise en charge, qui doit se faire en synergie avec les acteurs d'autres secteurs, dont celui de l'eau. L'EAH est également inclus dans le 4^e axe stratégique relatif à l'hygiène alimentaire, mais l'accent est mis sur le développement des capacités des laboratoires en matière de contrôle de la qualité de l'eau et des denrées alimentaires. Le ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement est inclus dans le Comité interministériel sur la nutrition.

La nutrition est-elle intégrée aux plans EAH nationaux ?

Stratégie opérationnelle de promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base au Niger 2014 à 2018

La stratégie ne mentionne pas explicitement la nutrition. Il est toutefois fait référence à un certain nombre d'interventions ayant un effet sur la nutrition dans l'introduction, notamment le lavage des mains au savon, l'hygiène domestique et l'hygiène alimentaire. S'agissant de sa mise en œuvre, la stratégie reconnaît la nécessité d'une forte implication des autres ministères, dont ceux de la Santé et de l'Éducation, et le comité de pilotage inclut le ministère de la Santé. La stratégie inclut des actions de plaidoyer ciblées sur les décideurs du secteur de la santé pour qu'ils priorisent les enjeux transversaux que sont l'hygiène et l'assainissement, du fait de leurs bénéfices en termes de santé publique et des économies significatives qui en résultent sur les dépenses de santé.

Programme Eau, Hygiène et Assainissement 2016 à 2030

Ce programme qui date de 2016 est aligné sur les cibles de l'ODD n°6. L'objectif général n°2 vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la résilience des populations. Bien qu'il ne fasse pas de lien explicite avec la nutrition, le programme priorise l'amélioration des services EAH dans les structures scolaires et de santé, en visant un taux de couverture de 100 % pour l'eau, l'assainissement et le lavage des mains d'ici 2030, avec un objectif à mi-parcours de 50 % d'ici 2020. Il prévoit également la conduite de recherches pour renforcer l'efficacité des interventions relatives à l'hygiène et aux systèmes d'assainissement ainsi qu'à leur financement. Ce programme doit être entrepris par le ministère en charge de l'assainissement, en collaboration avec d'autres ministères, et pourrait être une opportunité de renforcer les liens avec la nutrition.

Recommandations à l'intention du gouvernement nigérien

- La politique nationale de sécurité alimentaire 2016 à 2025 constitue une base solide pour guider l'intégration des interventions EAH-nutrition dans le pays. Toutes les parties prenantes doivent apporter leur appui pour sa concrétisation en élaborant un plan d'action doté des financements correspondants.
- L'intégration des méthodologies visant un changement de comportement au niveau de l'hygiène des mains et de l'hygiène alimentaire doit être priorisée pour avoir un impact plus ciblé et plus efficace.
- Les intervenants du secteur de la nutrition devraient être inclus dans la planification et la mise en œuvre de la politique de l'eau qui doit être élaborée d'ici 2020 afin de renforcer l'intégration de ces deux secteurs et d'établir des collaborations intersectorielles durables. La politique de l'eau doit prioriser les interventions dans les zones où la sous-alimentation est très présente, et mettre davantage l'accent sur les interventions visant le jeune enfant, l'hygiène alimentaire et environnementale et l'inclusion des principaux messages sur la nutrition dans les stratégies de promotion de l'hygiène.
- Les indicateurs nutritionnels devraient être pris en compte lors de la conception et du ciblage des interventions EAH, et au niveau de la mobilisation des ressources, cet aspect devant être reflété dans les politiques et stratégies EAH pour être en cohérence avec la Politique nationale de sécurité nutritionnelle.
- Un comité interministériel axé sur l'EAH et la nutrition devrait être créé, qui aurait pour mission d'une part d'harmoniser les politiques et stratégies nationales de développement de sorte qu'elles tiennent compte des liens entre EAH et nutrition, et d'autre part de veiller à leur mise en œuvre via des approches intégrées.
- Le budget national devrait accorder davantage de moyens à la mise en œuvre d'interventions EAH-nutrition intégrées.
- La coordination et le dialogue entre les acteurs impliqués dans l'EAH et la nutrition devraient être renforcés pour élaborer des plans et programmes plus intégrés.
- Les interventions EAH-nutrition intégrées devraient toucher en priorité les populations rurales pour lutter contre la plus forte prévalence de la malnutrition et des maladies liées à l'EAH dans ces zones.

Recommandations à l'intention de tous les gouvernements

- Veiller à ce que les politiques s'accordent avec les ODD et leurs cibles interdépendantes pour renforcer la coordination et la collaboration EAH-Nutrition, en saisissant diverses opportunités telles que les révisions des politiques et revues sectorielles conjointes.
- Établir des mécanismes efficaces de coordination interministérielle défendus au plus niveau par les chefs d'État ou de gouvernement, afin d'encourager le partage d'information ainsi que la planification et la mise en œuvre conjointe des politiques.
- S'assurer que les structures de coordination interministérielles incluent la consultation et la participation réelle de la société civile et des populations concernées.
- Faire en sorte que les plans nationaux et les rapports de suivi à jour relatifs à l'EAH et à la nutrition soient aisément accessibles en ligne, pour permettre à la société civile de suivre les progrès et de demander des comptes aux pouvoirs publics.

À l'intention des décideurs politiques et intervenants du secteur Nutrition :

- Prioriser les interventions EAH ayant un effet sur la nutrition et inclure des objectifs spécifiques visant à améliorer les services EAH dans les politiques et plans de nutrition. Des points de départ évidents pour intégrer l'action sur l'EAH et la nutrition sont notamment : la promotion des changements de comportement, l'amélioration de l'EAH dans les structures de santé et scolaires, et le ciblage des interventions là où l'on observe à la fois un faible taux d'accès à l'EAH et une forte prévalence de la sous-alimentation.

À l'intention des décideurs politiques et intervenants du secteur EAH :

- Développer l'aspect « Effet sur la nutrition » des politiques et programmes notamment par un ciblage des zones géographiques à forte prévalence de sous-alimentation, la priorisation des femmes et des enfants et l'inclusion des interventions pertinentes pour la nutrition, comme l'amélioration des services EAH dans les centres de santé et de nutrition.

Cette fiche est tirée du rapport « *La recette du succès : Outils à l'intention des décideurs politiques pour intégrer l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans l'action qui vise à en finir avec la malnutrition* » rédigé par Action contre la faim, le consortium SHARE et WaterAid. Le rapport complet peut être consulté sur www.wateraid.org/recipeforsuccess

ⁱ Pour veiller à la cohérence du rapport et pouvoir comparer les différents pays, nous avons utilisé les données les plus récentes publiées dans les rapports de suivi mondiaux. Des statistiques nationales plus récentes sont parfois disponibles pour certains pays. Les statistiques sur la nutrition sont tirées des données UNICEF, OMS & Groupe Banque mondiale (2017) *Child malnutrition estimates* consultables sur www.who.int/entity/nutgrowthdb/jme_dataset2017_final.xlsx?ua=1 et les statistiques EAH du rapport du programme de suivi commun UNICEF/OMS (2017) *Progress on Drinking Water, Sanitation, and Hygiene: 2017 update and SDG Baseline* consultable sur washdata.org/report/jmp-2017-report-launch-version1